

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

15 juin 2017

## ETUDE EAU ASSAINISSEMENT

Amélie Déage, chargée de mission à la CCVV a présenté le résultat de l'étude de l'eau et de l'assainissement, étude en cours depuis un an. Le transfert de compétence de l'assainissement est obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## CANTINE

Après avoir rencontré 2 prestataires pouvant fournir les repas à la cantine, ce sont « Les Marmitons » qui ont été choisis. Ils assureront les repas dès la rentrée de septembre.

## TAP

Le bilan financier des 3 années de TAP indique un coût à la charge de la commune de 14 700 €.

Aujourd'hui les communes ont la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours. Le conseil municipal vote à l'unanimité le retour à la semaine de 4 jours. Mais le maire ne prend pas seul la décision. Un sondage sera soumis aux parents d'élèves pour connaître leur avis. Le conseil d'école devra également voter. Et pour finir c'est le directeur académique qui tranchera.

## URBANISME

PC METRO, ZAE Chez Merlin, construction usine métrologie.

PC ROCH Fabien, Chez Merlin, construction hangar de stockage.

CU JULIENNE Marcel, La Crosse, demande de possibilité de construction d'une maison.

CU POMEL Mireille, Les Ruhin, demande de reconstruire à l'identique le grenier qui a brûlé.

DP WAUQUIER Arnaud, Curseille, demande pour fermer une porte par un mur.

DP GUISLAIN Philippe, Les Vorziers, pose d'une serre.

DP LOUDET Frédéric, Ludran, bardage bois sur la façade.

DP ROUSSEAU Cédric, La Corbière, pose panneaux solaires.

PC DUPRAZ Louis, Les Ruhin, nouvelle demande suite à la 1<sup>ère</sup> demande refusée. Il lui est demandé d'établir une convention de servitude avec la ferme.

## PLU

3 bureaux d'étude ont été consultés. 1 seul a répondu favorablement. Les 2 autres ont répondu avoir une surcharge de travail pour mener à terme ce document. Le bureau « agence des territoires » a proposé son offre à 66 015 € HT, offre acceptée.

### **SCOT**

L'enquête publique est terminée. Quelques petites modifications ont été apportées. Il sera arrêté mi-juillet. Les statuts vont changer afin d'éviter de fusionner avec l'agglomération d'Annemasse.

### **DDT**

La subdivision de Thonon réorganise ses services à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Mme Dubois Corinne reprend la suite de Mr DAGAND Jean-Marc.

### **NUIT DES HIBOUX**

La manifestation de « la nuit des hiboux » a lieu le 8 juillet avec le point d'arrivée à St André. Il faut quelques membres du conseil pour les réceptionner et leur servir à boire.

### **REGULARISATION ROUTE CHEZ SOMMEILLER**

L'emprise de cette route est toujours au nom des propriétaires qui ont cédé le terrain. Arpent'alp a fait le document d'arpentage et le plan de division. Missionner Mme Bernardet pour passer l'acte administratif.

### **REGULARISATION CHEMIN RURAL SUR VUAN**

L'emprise du chemin fait partie intégrante de la propriété Tardin Rossetti. Régulariser en proposant de vendre ce chemin à l'utilisateur.

### **REGULARISATION ACCES ET CONSTRUCTIONS**

Mr Vandekerckhove a acheté sa maison ainsi que les bâtiments qui sont autour, bâtiments construits sans autorisation dans la forêt communale, forêt gérée par l'ONF. L'accès à sa maison se fait par le chemin rural, chemin qui lui sert également de parking. Après l'avoir rencontré, et pour permettre une régularisation satisfaisante pour tout le monde, il lui est proposé de faire un bail à titre payant avec l'ONF pour pouvoir clôturer ses chevaux. Les constructions seront détruites, et il déposera une demande de permis de construire, pour lui permettre de ranger son matériel. Pour qu'il puisse avoir un accès personnel, du terrain communal lui sera vendu afin de ne plus empiéter sur le chemin rural.

### **IMPASSE DE FLORET**

Les propriétaires des maisons situées « impasse de Floret » accédant par le chemin rural, demandent que l'accès soit goudronné et entretenu par la commune. Faire intervenir le géomètre pour matérialiser l'emprise de la route à 5 mètres de large, ce qui implique que les propriétaires doivent céder de leur terrain.

### **ROUTE DE LA JOUX**

Vers la Chapelle de Planet se trouve une colonne d'eau enterrée qui se trouve sur un particulier. Créer une servitude et signer une convention avec le propriétaire pour pouvoir laisser en place cette colonne.

### **LOCATION APPARTEMENTS**

1 appartement sur l'école va être loué.

1 appartement sur la mairie va se libérer. Une personne est intéressée mais doit confirmer.

### **GOUDRONNAGE**

Gremair fait une proposition de goudronnage avec son nouveau procédé : 2 camions avec le rouleau pour 8920 €.

### **DESHERBEUSE**

Préparer le dossier de demande de subvention pour faire l'achat au prix de 19 000 €. Les communes de Bogève et Saxel seraient intéressées de s'associer avec St André.